

Emploi salarié : + 0.9% au premier trimestre 2022 et + 3.8% sur 12 mois

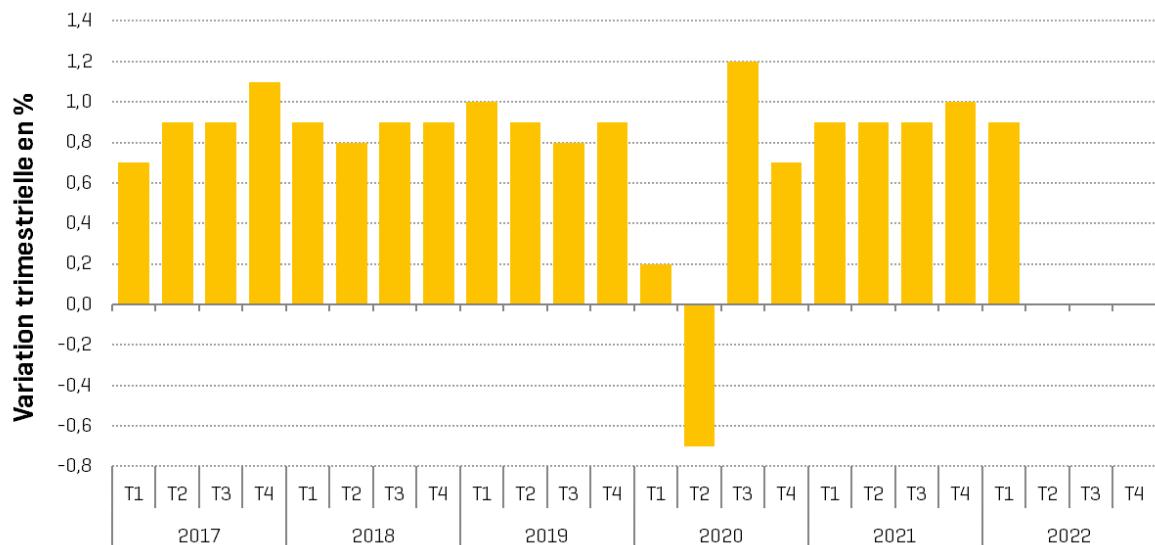
La progression de l'emploi salarié continue : au premier trimestre 2022, le marché de l'emploi salarié a connu une hausse de +0.9% par rapport au quatrième trimestre 2021. En variation annuelle, la progression a été de +3.8%. Ce sont les activités spécialisées et services de soutien (+1.3%) ainsi que les activités du commerce, transport, hébergement et restauration (+1.2%) qui montrent la progression trimestrielle la plus importante par rapport au quatrième trimestre 2021.

Les activités du commerce, transport, hébergement et restauration (+4.4% sur un an) ainsi que l'administration et les autres services publics (+4.3% sur un an) sont les branches les plus dynamiques. Pour l'administration et les autres services publics, le développement favorable provient de l'administration centrale et des activités hospitalières. Concernant les activités du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration, les activités des restaurants ont enregistré la croissance la plus importante.

En analysant les variations trimestrielles, ce sont les activités spécialisées et services de soutien (+1.3% par rapport au quatrième trimestre 2021) ainsi que les activités du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration (+1.2%) qui ont enregistré les croissances les plus fortes.

Le nombre des salariés frontaliers (+1.1% par rapport au trimestre précédent) a augmenté plus fortement que celui des résidents (+0.7%). En variation annuelle, le nombre de salariés résidents non communautaires a progressé de +13.3% (+2.2% pour les résidents luxembourgeois).

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ (PAR RAPPORT AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT)



Source: STATEC, Comptes nationaux, données corrigées des variations saisonnières

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ

	Nombre de personnes	2021					2022					2021					2022				
		2021					2022					2021					2022				
		T1	T2	T3	T4	T1	T1	T2	T3	T4	T1	Variation en % sur un trimestre*	Variation en % sur un an**	T1	T2	T3	T4	T1			
Emploi salarié intérieur	458 210	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9	2,0	3,6	3,3	3,7	3,8										
Pays de résidence et nationalité																					
Résidents au Luxembourg	245 981	0,8	1,0	0,6	0,7	0,7	1,6	3,0	2,7	3,1	3,0										
Luxembourgeois	121 158	1,1	0,9	0,3	0,6	0,5	2,0	2,4	2,2	2,8	2,2										
Communautaires [UE28]	104 468	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	2,5	1,9	2,0	2,0										
Non communautaires	20 356	2,0	2,8	3,4	2,5	4,1	4,6	9,6	10,6	10,9	13,3										
Frontaliers	212 229	0,9	1,0	1,2	1,3	1,1	2,4	4,3	3,9	4,4	4,6										
Belgique	49 470	0,7	0,8	0,7	0,8	0,7	2,0	3,6	3,0	3,1	3,1										
Allemagne	50 360	0,8	0,9	0,8	0,7	0,6	2,7	3,3	3,3	3,3	3,0										
France	112 399	1,0	1,1	1,6	1,7	1,5	2,5	5,1	4,7	5,5	6,0										
Sexe																					
Hommes	270 536	0,9	0,8	0,8	0,9	0,8	2,1	3,6	3,0	3,4	3,3										
Femmes	187 674	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,8	3,7	3,7	4,2	4,4										
Branche d'activité [NACE Rév.2]																					
Industrie [extractive, manufacturière, énergie et déchets]	37 841	-0,3	0,4	0,6	0,6	0,4	-2,0	-0,8	0,2	1,3	2,0										
Construction	50 351	1,4	1,0	0,6	0,7	0,8	3,4	4,5	3,9	3,8	3,3										
Commerce, transport, hébergement et restauration	101 079	-0,1	0,5	1,2	1,4	1,2	-2,0	0,8	1,6	3,1	4,4										
Information et communication	20 174	1,1	1,0	0,8	0,5	1,0	2,5	3,9	3,6	3,4	3,4										
Activités financières et d'assurance	51 698	0,7	1,1	0,9	0,8	0,8	1,7	3,0	3,3	3,6	3,6										
Activités spécialisées et services de soutien	76 157	1,3	0,7	0,8	1,0	1,3	4,2	7,7	4,5	3,8	3,9										
Administration et autres services publics	99 016	2,2	1,3	0,7	1,2	1,0	5,7	5,5	5,1	5,4	4,3										
Autres activités	21 894	0,7	1,1	0,8	0,7	0,6	0,9	2,0	2,8	3,3	3,1										

Source: Comptes nationaux

*données corrigées des variations saisonnières ** données brutes

Note méthodologique:

Les estimations de l'emploi se basent sur le concept des comptes nationaux et sont établies en conformité avec le Système européen des comptes nationaux et régionaux 2010 [SEC 2010], qui définit l'emploi en accord avec les critères de l'Organisation internationale du travail [OIT].

Les données sur l'emploi salarié intérieur incluent tous les salariés occupés sur le territoire national, donc y compris les salariés frontaliers habitant au-delà de la frontière nationale et venant travailler au Grand-Duché et excluent les salariés résidents travaillant à l'étranger et les fonctionnaires internationaux résidant dans le pays. L'unité de mesure est la personne. Ainsi une personne qui travaille à mi-temps compte pour une personne, tout comme une personne occupée dans deux postes à mi-temps. Il n'y a pas non plus de conversion en équivalents temps plein.

Les estimations de l'emploi dans les comptes nationaux peuvent différer de celles d'autres statistiques, comme p.ex. les inscriptions à la sécurité sociale publiées par l'IGSS [qui comprennent des salariés qui ne travaillent pas sur le territoire national et qui ne font pas de distinction par unité d'activité économique], ou d'enquêtes, notamment de l'enquête sur les forces de travail [qui ne porte pas sur les frontaliers].

Les données sont corrigées des variations saisonnières et sont sujettes à révision. Pour l'analyse conjoncturelle et l'évolution de trimestre en trimestre, les données sont corrigées des variations saisonnières, alors que les variations d'une année à l'autre sont calculées sur les données brutes.

Les séries longues, brutes et désaisonnalisées, sont disponibles dans la rubrique « [Marché du travail](#) » sur le Portail des statistiques. La diffusion des données se fait une fois par trimestre, 75 jours après la fin de la période de référence [T+75 jours].

Bureau de presse | Tél 247-84219 | Fax 26 20 19 02 | info@statec.etat.lu

Pour en savoir plus
Marco Schockmel | Marché du travail | Tél 247-88461 | marco.schockmel@statec.etat.lu

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.